

A circular graphic consisting of a blue arrow that starts at the top, curves to the left, then down, then right, and finally up to the top, forming a clockwise loop.

20
19

The logo for LAVA, featuring the letters 'L', 'A', 'V', and 'A' in a stylized, overlapping arrangement with various colors (orange, pink, purple, green).

LAVA économie

LES RÉSEAUX DE
VOTRE RÉUSSITE

A large circular photograph showing the silhouettes of several people in a modern office setting, engaged in a meeting or discussion. The scene is backlit by large windows, creating a bright, high-contrast environment. The photo is overlaid with various geometric shapes and colors from the design.

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

- 03 / ATTIRER LES TALENTS ET RÉPONDRE AUX BESOINS RH DES ENTREPRISES
- 07 / PILOTER LES PROJETS STRUCTURANTS
- 11 / GÉRER LE FONCIER ET LE PARC IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE
- 14 / ENCOURAGER LA DYNAMIQUE COMMERCIALE
- 17 / SOUTENIR LES ENTREPRENEURS ET LEURS PROJETS
- 21 / FAVORISER L'INNOVATION

Crédits photos : Adobe stock, Kevin Rouschousse – Ville de Laval, Laval Économie, Laval Agglomération, Redaconcept
Création et mise en page : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services

édit



Il est de tradition, en introduction du rapport annuel d'activités, de souligner les faits marquants de l'année écoulée et d'évoquer les orientations pour l'avenir. En tout début d'année 2020, j'aurais sans doute évoqué le dynamisme et la vitalité des entreprises de notre territoire et souligné les résultats prometteurs enregistrés par Laval Économie en matière d'attractivité des compétences. Quelques semaines plus tard, la crise du covid 19 survenait avec sa période de confinement puis de déconfinement et ses effets sur notre économie mais également sur la vie démocratique avec la suspension du processus électoral.

Nos repères, parfois nos vies, en ont été totalement bouleversés. Des proches, des salariés, des relations professionnelles nous ont quittés. Des entreprises ont traversé d'importantes difficultés et nombreuses sont celles encore confrontées à des incertitudes. Notre taux de chômage augmente dans des proportions que nous n'avions pas imaginées.

Bref, le bilan d'activités 2019 avec ses clignotants économiques au vert et l'optimisme d'alors, semble en décalage avec la situation économique des mois suivants et les impacts immédiats de la crise sanitaire.

Faisant ce constat et malgré les inquiétudes et incertitudes persistantes, la désespérance n'est pas de mise et ce, pour plusieurs raisons :

● D'une part, les semaines de confinement ont permis à beaucoup de travailler autrement, d'expérimenter de nouvelles collaborations distantes ou de maîtriser l'utilisation d'outils numériques simples et efficaces. C'est autant de pratiques nouvelles qui influenceront positivement et durablement le travail au sein des diverses organisations. Avec le recul, et sans négliger ses impacts humains et économiques très lourds, la crise du covid 19 apparaîtra peut-être comme un déclencheur et un accélérateur d'un changement positif !

● D'autre part et de façon globale, les acteurs de notre territoire ont montré une nouvelle fois qu'ils savaient se mobiliser pour servir l'intérêt général. Beaucoup d'entreprises ont fait don de masques et d'équipements aux établissements de santé et aux structures médico-sociales. La filière textile s'est largement adaptée en s'orientant vers la production de masques. Nombre de salariés ont assuré en présentiel ou à distance la continuité de leur mission. Les collectivités territoriales, elles aussi, se sont investies massivement afin d'aider les entreprises à travers le Fonds Résilience, Fonds d'urgence TPE, l'annulation de loyers, la mise en place d'une plateforme de partage de ressources inter-entreprises ou l'accélération des marchés publics. La Région des Pays de la Loire, le Département de la Mayenne et Laval Agglomération ont su faire preuve ensemble de réactivité, de capacité d'adaptation et d'innovation au service des entreprises.

Ces exemples témoignent, une nouvelle fois, de notre capacité, à la fois, individuelle et collective de résilience. C'est «l'art de naviguer dans les torrents» comme le définit Boris Cyrulnik.

Yannick Borde

Président de Laval Économie

1

ATTIRER LES TALENTS ET RÉPONDRE AUX BESOINS RH DES ENTREPRISES

Les tensions sur le marché de l'emploi ont été très fortes au cours de ces dernières années. Elles résultent d'un contexte démographique défavorable et d'un taux de chômage très bas (5.4%). Cette tendance est susceptible de freiner le développement des entreprises du territoire.

Au regard de ce constat, Laval Économie a décidé de porter, à partir de janvier 2019, une opération visant à attirer de nouvelles familles sur le territoire pour répondre aux besoins en recrutement des entreprises.



CHIFFRES CLÉS 2019



311

Personnes accompagnées*



255

accompagnements à la mobilité vers notre territoire*



56

nouveaux habitants accompagnés à la recherche d'emploi*

RÉSULTATS

123

familles implantées

292

nouveaux habitants

&

144

emplois pourvus

108

enfants

Un plan d'actions sur 3 axes

a) Susciter et accompagner la mobilité et le placement des personnes venant de l'extérieur et intéressées pour travailler à Laval

Il s'est agi de promouvoir les emplois disponibles sur le territoire de Laval Agglomération auprès des demandeurs d'emploi ou salariés d'autres territoires puis d'accompagner leur mobilité et de faciliter leur implantation (recherche de logement, accompagnement professionnel des conjoints, scolarisation

des enfants, garde d'enfants...). Cette démarche a été notamment réalisée directement dans les territoires cibles à fort taux de chômage : 17 interventions auprès d'entreprises et de Pôle Emploi principalement en Ile-de-France, en Sarthe et dans les Hauts-de-France.



* personnes accompagnées ou en cours d'accompagnement



NOUVEAUX OUTILS 2019

- Un soutien financier à la mobilité dans le cadre d'un partenariat avec Action Logement :
 - une prime de 1000 € versée par Laval Agglomération aux nouveaux arrivants qui accèdent à un emploi dans le secteur privé (sous conditions de ressources). Cet abondement complète les 1000 € versés par Action Logement. Depuis le 1^{er} octobre 2019, 26 primes ont été versées par Laval Agglomération.
 - la prise en charge des mensualités de prêts pour les propriétaires de leur logement sur le territoire de départ qui s'implantent sur le territoire de Laval Agglomération. Cette aide est plafonnée à 1200 € par mois pendant 6 mois maximum. L'enveloppe allouée au projet est de 118 000 €.
- Le déploiement d'une CVthèque qui regroupe les profils de candidats souhaitant venir travailler ou nouvellement arrivés sur le territoire. Elle doit favoriser la visibilité de ces profils et permettre une mise en relation directe entre les candidats et les recruteurs.

Au cours de l'année 2019, Laval Agglomération a candidaté et été retenue pour accueillir des fonctionnaires de la DGFIP dans le cadre du projet de « démétropolisation » des services de l'État.



b) Fidéliser les nouveaux arrivants sur le territoire

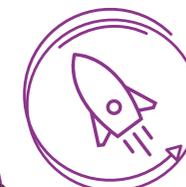
L'insertion professionnelle des conjoints représente un élément décisif pour le maintien des familles sur le territoire. Pour traiter cette problématique, Laval Économie a mis en place des cafés d'accueil mensuels : 56 conjoints de nouveaux arrivants ont ainsi pu être accompagnés pour trouver un emploi sur le territoire.

Une journée d'accueil des nouveaux arrivants et de leur famille s'est déroulée le 18 juin 2019 sous la forme d'un goûter suivi d'une croisière commentée sur le Vallis Guidonis ; elle a réuni 94 personnes.

Laval Agglomération soutien également le club « Bienvenue en Mayenne » dont l'objectif est de faciliter l'intégration sociale et culturelle des nouveaux cadres.

Salon de la Mobilité

La première participation au Salon du Travail et de la Mobilité Professionnelle en janvier 2019 a permis de collecter 450 CV en 2 jours pour une fréquentation de 30 600 visiteurs. Ce salon parisien a aussi conforté le positionnement de l'agence : faire connaître une destination méconnue où emploi et cadre de vie privilégié font bon ménage. Notre offre d'accompagnement s'est vue plébiscitée par le public et par les entreprises locales qui ont mené des job dating sur le stand.



Accompagner le développement des pratiques RH

La sensibilisation des acteurs RH au caractère stratégique de leurs processus de recrutement et d'intégration ainsi qu'à leur manière de "vendre" le territoire faisait partie des priorités de 2019.

À cet effet, Laval Économie a organisé :

● **7 ateliers RH** sur 2019. Réunissant de 8 à 10 personnes, ces ateliers ont traité des thématiques du recrutement, de la fidélisation des nouveaux arrivants, de la marque employeur ou encore de la présentation du territoire. Ils ont séduit 28 entreprises.

● **2 conférences RH.** La première en juin 2019 lors de l'Assemblée Générale de Laval Économie, était intitulée « Devenir un employeur de choix ».

La seconde, lors de la Semaine Laval Emploi en octobre 2019, avait pour objet « La marque employeur : agissons au lieu d'en parler ».

● **1 Lab RH** en décembre 2019. Pour une première édition, il a réuni 10 entreprises. Le Lab RH est un moment de travail collaboratif réunissant des professionnels des ressources humaines du territoire qui partagent leurs expériences et bonnes pratiques.



Témoignage Inès de Moulins

Accompagnée à la mobilité

Originnaire de Nantes, Inès de Moulins, 31 ans, a suivi son mari, recruté à Laval en tant que cadre en ressources humaines. Grâce à Laval Économie, elle a passé des entretiens et trouvé un emploi d'infirmière au service psychiatrie du centre hospitalier lavallois. « J'ai postulé en juillet et j'ai commencé début septembre ; ça a été très rapide », explique Inès. « Mais il fallait aussi s'occuper de la garde et de la scolarisation de nos trois enfants âgés de 6 ans, 5 ans et 18 mois. Là encore, nous avons été bien aidés, en particulier pour trouver une place en crèche. »

Pour le logement, Laval Économie a transmis au couple différentes propositions, selon ses critères, et toute la famille s'est installée dans une grande maison du centre-ville de Laval. « Je peux facilement aller chercher les enfants. Nous faisons beaucoup de trajets à pied. C'est pratique. Finis les embouteillages ! Ici, tout est à proximité : le travail, les activités, les commerces... C'est un cadre de vie plus reposant que dans les grandes villes et la vie est moins chère. » Pour l'heure locataires, Inès et son mari envisagent d'acheter une maison à Laval. « Nous nous plaisons beaucoup ici ! C'est une ville à taille humaine qui a vraiment du charme. »



2

PILOTER LES PROJETS STRUCTURANTS

En matière de conduite des opérations, Laval Agglomération a confié à LMA une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la conduite des études et procédures réglementaires nécessaires à la réalisation du projet PGO.

Dans ce cadre, l'année 2019 a été consacrée pour l'essentiel à la réalisation de la concertation publique avec plusieurs sujets ouverts à la discussion :

- Quelle stratégie d'aménagement pour assurer la meilleure intégration possible du PGO dans son environnement ?
- Quelle vision sur le positionnement du PGO, les services offerts aux entreprises, aux salariés, ... ?
- Comment raccorder le PGO aux axes routiers ?

La concertation publique s'est déroulée de juillet à décembre 2019 et a été jalonnée de temps de participations physiques et numériques. Ainsi, des réunions publiques et des ateliers citoyens ont eu lieu sur les 3 communes directement concernées (Argentré, Bonchamp-lès-Laval et Louverné) ; un atelier dédié aux acteurs économiques a également été organisé. Parallèlement à ces échanges physiques, une plateforme web www.colidee.com/laval était accessible et a permis à tout citoyen de donner son avis et de formuler des recommandations sur le projet. 240 contributions ont ainsi été recueillies.

La concertation publique s'est achevée par une réunion publique de bilan le 6 janvier 2020 et par une approbation du Conseil communautaire en février.

NB : parallèlement, Vinci Autoroutes a conduit la même démarche de concertation concernant la réalisation de l'échangeur autoroutier.

Le Parc Grand Ouest rentre en phase active

La décision de l'État intervenue fin 2018 en faveur de la création d'un échangeur autoroutier sur Argentré, a permis à Laval Agglomération d'engager, en 2019, un ensemble d'actions permettant au Parc Grand Ouest d'entrer dans une phase décisive et concrète de lancement.



Budget global
de l'opération
51 M€

La plateforme de transport combiné rail-route de Saint-Berthevin

Dès lors qu'en 2018, les études d'exploitation avaient validé la capacité du réseau ferroviaire à accueillir 2 trains complets par jour et la perspective d'une mise en service en 2021, l'année 2019 a été consacrée à la conduite des nombreuses études réglementaires nécessaires à la réalisation de la plateforme.

En mars et avril, la concertation publique s'est déroulée en direction des citoyens et le bilan a été voté par les élus de Laval Agglomération en juillet. Dans le prolongement, l'étude d'impact a été réalisée puis présentée aux services de l'État. Des études additionnelles doivent encore être soumises à l'autorité environnementale afin notamment d'apporter des précisions

concernant les accès routiers, le branchement ferroviaire, les impacts sonores et de gestion des eaux pluviales.

Après validation de ce dossier, Laval Agglomération sera en mesure d'initier les dernières procédures (dossier de déclaration, PC, ...).

Pour rappel, ce projet unique dans le Grand Ouest porte sur la mise en place d'un espace de transbordement de marchandises entre camion et train offrant une alternative fiable et écologique au transport routier de marchandises longues distances. Implantée sur une parcelle de 25 ha à Saint-Berthevin, entre la voie ferrée, la RD900 et une partie de l'ancienne base de travaux de la LGV démantelée en 2017, cette plateforme est destinée à accueillir à terme 2 trains de fret par jour. Une première voie accueillera un train jusqu'à 850 m de long et la deuxième voie un train de 750 m de long soit l'équivalent de 106 poids lourds. Une troisième voie sera destinée aux manœuvres. La plateforme permettra un stockage ponctuel de marchandises.



Investissement global estimé

10,2 M€

dont

6,9 M€

de travaux

Mise en service fin 2021



Pour l'aéroport Laval-Mayenne, une évolution de la gouvernance



2^e aéroport d'affaires de l'ouest en nombre de passagers, l'aéroport est géré, depuis 1999, par le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Laval et de la Mayenne (SMALM) regroupant trois « financeurs publics » : Laval Agglomération, le Conseil départemental de la Mayenne et la CCI 53. Compte tenu des contractions budgétaires et des évolutions réglementaires qui s'imposent à elle, la CCI 53 a pris la décision de quitter la gouvernance du SMALM le 1^{er} juillet 2019.

Conséquences immédiates de cette décision, Laval Agglomération et le Conseil départemental de la Mayenne ont été dans l'obligation d'augmenter leur participation financière pour palier le départ de la CCI 53 et ont décidé d'engager une procédure de délégation de service public dans l'objectif de désigner le futur exploitant de l'aéroport. Une histoire à suivre en 2020...



Une commune volonté, politique et économique, de développer la consommation du Gaz Naturel Véhicule (GNV)

Engagée dans une démarche volontariste de développement durable, Laval Agglomération a le souhait de développer les mobilités écologiques et les transports décarbonés. C'est dans cet objectif qu'en 2019, Laval Agglomération a décidé de travailler avec Territoire d'Energie Mayenne pour mener une étude de faisabilité relative à la création d'une station GNV. Celle-ci, conduite par le cabinet SPMO, a permis de confirmer l'existence d'un marché potentiel relevant du secteur du transport de marchandises : à très court terme, une vingtaine de camions par jour et plus de 120 à horizon de 5 ans. Concernant l'implantation d'une station, 3 sites ont été étudiés :

- Au Nord-Ouest de Laval, zone des Dahinières à Changé,
- Au Nord-Est de Laval, zone de Beausoleil à Louverné,
- A l'Ouest de Laval, ZI du Millenium à Saint-Berthevin.

Après consultation des entreprises, l'implantation retenue est le site des Dahinières à Changé.





3

GÉRER LE FONCIER ET LE PARC IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE



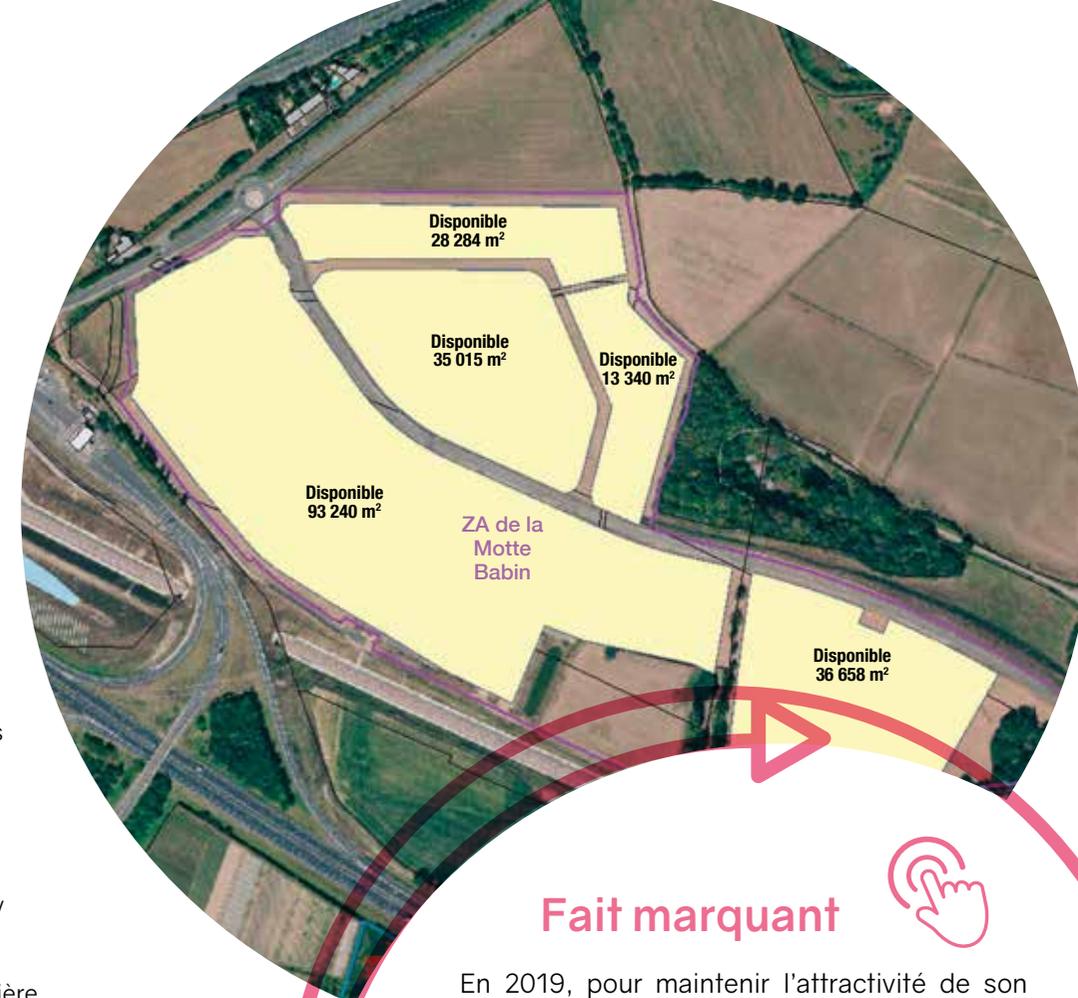
Une offre foncière attractive

Laval Agglomération compte 73 zones d'activités réparties sur l'ensemble du territoire et correspondant à 1 000 hectares. Les surfaces disponibles sont de 80 hectares et présentent des caractéristiques variées à même de répondre aux spécificités des besoins des entreprises :

- Des localisations en 1^{ère} ou 2^{ème} couronne de Laval (cf. liste ci-dessous et carte p. 12).
- Des zones dédiées, selon les cas, aux activités artisanales, industrielles, tertiaires, technologiques ou commerciales.
- Une proximité avec les échangeurs autoroutiers ou une insertion dans le tissu urbain avec desserte en transports en commun, pistes cyclables et parfois connexion directe à la gare TGV.
- Des terrains connectés car tous raccordables au Très Haut Débit.
- Des tarifs attractifs.

- | | | |
|-----------------------|------------------|-----------------|
| ① Parc Technopolitain | ⑧ La Gaufrerie | ⑮ Le Mottay |
| ② Les Morandières | ⑨ La Chauvinière | ⑯ Le Riblay |
| ③ Les Grands Prés | ⑩ Le Tertre | ⑰ La Girardière |
| ④ La Fonterie | ⑪ L'Épronnière | ⑱ La Roussière |
| ⑤ Beausoleil | ⑫ La Martinière | ⑲ Les Pavés |
| ⑥ La Motte Babin | ⑬ Le Haut Chêne | ⑳ La Meslerie |
| ⑦ ZI Sud Bonchamp | ⑭ Le Châtelier | |

voir les Z.A. sur la carte page suivante



Fait marquant



En 2019, pour maintenir l'attractivité de son offre foncière, Laval Agglomération a validé le plan d'aménagement et l'enveloppe budgétaire devant permettre la mise en service de la ZA de la Motte Babin à Louverné.

Cette zone de 28 ha dispose d'atouts importants :

- un accès privilégié à l'échangeur autoroutier de Louverné,
- un effet vitrine depuis l'A81,
- une configuration permettant le découpage de parcelles de tailles variées.

CHIFFRES CLÉS 2019

Cessions foncières
1,352 M€ HT
 correspondant à :
17
 opérations de cession :

Loc services 53, SCI Serma Etoile, E&P Hydraulics, SCIC L'Archipel, SCI MC Immobilier, MG One, Elissa Transports, SCI Ernest, SCI DB2i, Zambon Investissements, SCI 2 Laigre, LMA, Carrosserie Marion L'Hermelin, Quargnul, Traitteur Lelong, Festiconcept, Boulain.

7,1 ha
11

communes concernées :
 Auhillé, Bonchamp, Changé, Entrammes, La Gravelle, Laval, Louverné, Montfleurs, Saint-Berthevin, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Ouen-des-Toits



Prix de vente moyen
18,97€
 le M²



Un parc immobilier communautaire en location

En complément d'une offre immobilière privée importante (programmes tertiaires en cours près de la gare TGV ou sur le Quartier Ferrié), Laval Agglomération propose également aux jeunes entreprises comme aux entreprises nouvellement arrivées sur le territoire des lieux d'accueil associant services d'accompagnement et dynamique collective (cf. carte et liste).

- ① Maison de la Technopole / Laval
- ② « La Licorne » / Laval
- ③ Ateliers du Riblay / Entrammes
- ④ Hôtel d'entreprises / La Gravelle
- ⑤ Village d'artisans / Port-Brillet

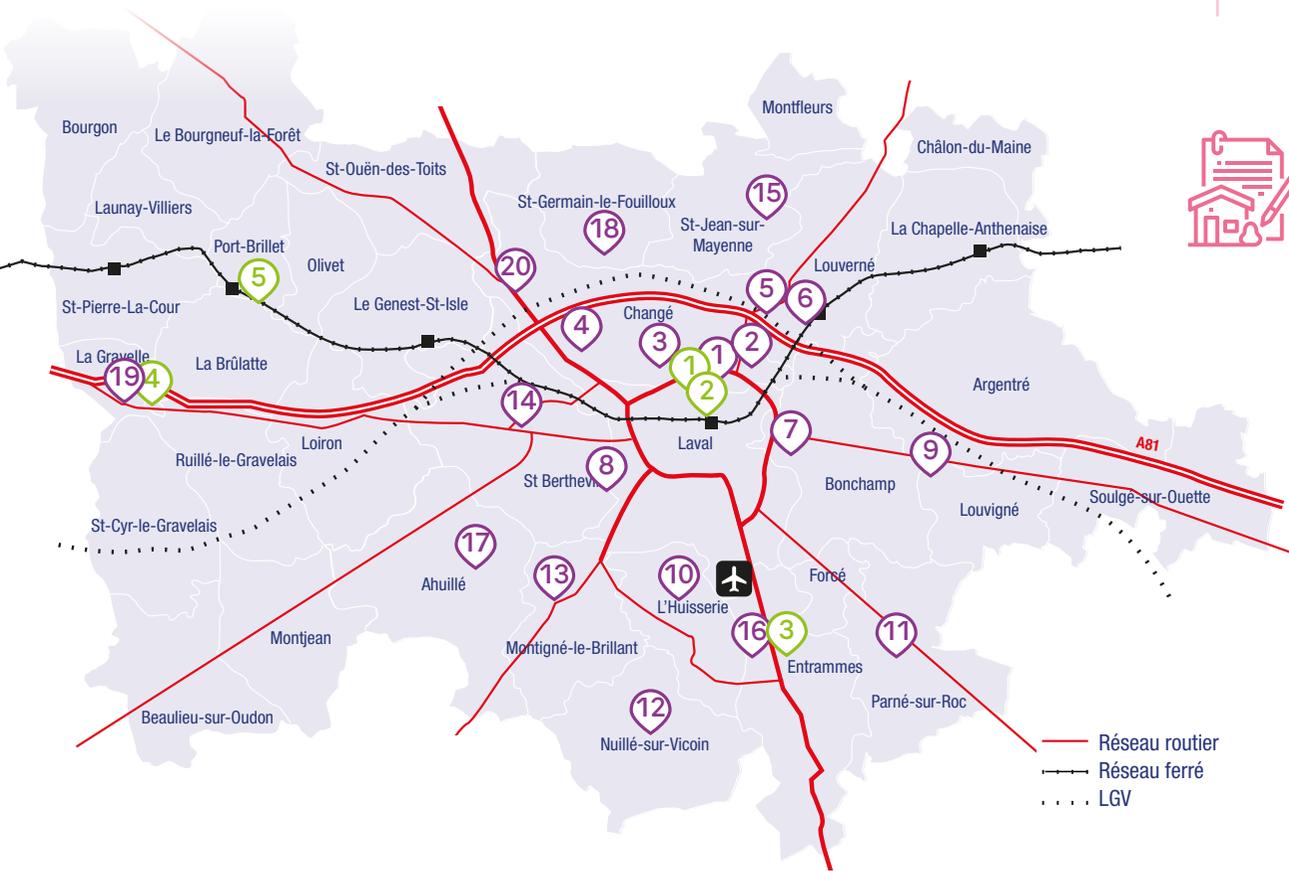
4

ENCOURAGER LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

Action Cœur de Ville Laval

En 2019, la ville de Laval a poursuivi sa réflexion sur l'avenir de son centre-ville ; celle-ci a débouché sur de nombreuses propositions relevant de thématiques essentielles à la vitalité du cœur de ville : habitat, espaces publics, mobilité, commerce,... Dans ce contexte, et conformément à ses compétences, Laval Économie a assuré l'accompagnement du projet sur son volet commerce. C'est ainsi que pour renforcer l'offre commerciale du centre-ville de Laval, trois enjeux majeurs ont été relevés :

- 1• Accueillir de nouvelles enseignes et concepts porteurs à fort rayonnement.
 - 2• Renforcer l'offre alimentaire grâce à la mise en place d'une halle gourmande.
 - 3• Redynamiser les rues marchandes du vieux Laval par l'implantation de porteurs de projet via le dispositif « Ma boutique à l'essai ».
- Sur les axes 1 et 2, un appel à projet a été lancé afin de recueillir des propositions globales sur la création d'une halle marchande au cœur du centre-ville, place du 11 novembre. Les choix et réalisations appartiendront à la nouvelle équipe municipale.



Ma boutique à l'essai

À l'occasion des 4^e Rencontres du commerce, le 7 octobre 2019, Laval Économie lançait officiellement l'opération « Ma boutique à l'essai », une opération en cours de déploiement au plan national.

Son concept est simple : permettre à un porteur de projet commercial de le tester pendant 1 an, dans des conditions privilégiées, tout en se confrontant à la réalité du terrain et en découvrant le métier de commerçant. Il bénéficie alors d'un local à loyer modéré pour une durée de 6 mois (renouvelable une fois) et d'un pack d'accompagnement offert par les partenaires de l'opération : formation, élaboration d'un prévisionnel, suivi des comptes, prêt à taux 0%, remise ou gratuité de l'assurance, adhésion à l'association des commerçants/artisans,...

Si la première année est concluante, le porteur de projet peut bien sûr pérenniser son activité dans ce même local.

Les partenaires associés à Laval Économie dans le cadre de cette opération sont nombreux : CCI, CMA, Initiative Mayenne, BGE, Coodémarrage, Les Cigales, CER France, FITECO, Crédit Mutel, BNP Paribas, Hop Hop Up Design.

Deux premiers emplacements ont été sélectionnés dans le Vieux Laval (rue des Orfèvres et rue du Val de Mayenne) et un appel à candidatures a été lancé en décembre 2019.

Cette opération a vocation à se développer également sur d'autres communes de l'agglomération disposant de locaux répondant aux critères retenus.



Témoignage Maxime Bréart

Coordinateur national
de Ma boutique à l'essai



Le concept de «Ma boutique à l'essai» est simple : un interlocuteur au sein de la collectivité est désigné comme référent afin d'expliquer la démarche aux porteurs de projet et de réorienter les candidats ayant un projet intéressant vers les partenaires de la création d'entreprises. Ce concept connaît un réel succès partout en France car il répond à la demande des collectivités d'agir sur le commerce. La plupart des collectivités engagées dans l'opération trouvent généralement rapidement des porteurs de projets avec des idées innovantes ou tout du moins des projets d'activités n'étant pas ou peu représentés sur la ville ce qui explique sa réussite. « Ma boutique à l'essai » permet de réinvestir des locaux commerciaux restés vacants depuis des semaines, des mois voire des années. Dans ce cadre, les collectivités œuvrent en étroite collaboration avec les associations de commerçants/artisans, les partenaires techniques (spécialistes de l'accompagnement des créateurs d'entreprises) et les propriétaires de locaux commerciaux. Il s'agit d'une opération partenariale entre acteurs publics et privés.

Au niveau national, depuis la création du concept en 2013, 118 opérations ont été lancées et 89 boutiques ont été ouvertes parmi lesquelles 72 sont toujours en activité soit 81% de boutiques pérennes suite au test ; plus de 500 partenariats avec des acteurs économiques locaux ont été créés.



Une expérimentation portant sur la mesure des flux commerciaux

En décembre 2019, Laval Économie et la Ville de Laval ont engagé ensemble une expérimentation visant à mieux comprendre la fréquentation des pôles commerciaux de l'agglomération lavalloise. Grâce à la technologie de la startup My Traffic, il a été possible de mieux connaître le nombre et l'origine géographique des personnes présentes sur les cinq principaux pôles commerciaux de l'agglomération (centre-ville de Laval, zone de Saint-Berthevin/Laval, zone Carrefour, Parc de l'Habitat, zone des Bozées), et d'appréhender les variations de fréquentation sur ces différents pôles.

Les relevés et analyses réalisés ont notamment mis en évidence les flux de visiteurs lors des fêtes de fin d'année et des événements liés aux Lumières de Laval : provenance et destination des visiteurs, portée géographique de cet événement, attractivité des zones périphériques versus centre-ville.

Cette expérimentation se poursuivra en 2020 et permettra d'éclairer les choix et actions des élus et acteurs locaux en matière d'animation et aménagement commercial.

Le commerce de périphérie

Le Retail Park de Saint-Berthevin

Après le déplacement et l'ouverture en 2017 du Leroy Merlin sur l'ex-site du Parc Expo à Saint-Berthevin, la friche laissée vacante a fait l'objet d'un programme de réaménagement ambitieux sur environ 10 000 m² ; un retail park nouvelle génération a été inauguré en 2019. Il accueille de nombreuses enseignes habituellement présentes en périphérie : Boulanger, Stockomani, Easy Cash, L'incroyable, Black Store, Le Comptoir d'Alice, Jules & John.

Pour accompagner l'ouverture de ces enseignes, Laval Économie a été mobilisée en particulier pour suivre les recrutements et les mobilités qui se sont avérés nécessaires.

Aucune CDAC en 2019

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial, instance examinant les autorisations d'ouverture relatives aux projets commerciaux de plus de 1 000 m² n'a enregistré aucune sollicitation sur Laval Agglomération au titre de 2019 ; plusieurs raisons à cela :

- Les projets de modernisation des principaux pôles commerciaux de la périphérie ont été autorisés les années antérieures.
- Les exigences associées au développement de ces pôles de périphérie ont été renforcées afin de ne pas porter atteinte aux pôles commerciaux des centres-villes et centres-bourgs du territoire et favoriser en priorité la résorption des locaux commerciaux vacants sur la périphérie.
- Le ralentissement des projets commerciaux, une tendance observée au niveau national.



5

SOUTENIR LES ENTREPRENEURS ET LEURS PROJETS

Les manifestations de 2019

● LES MATINALES

Depuis juillet 2019, Laval Économie et Initiative Mayenne proposent ensemble aux jeunes chefs d'entreprise, un rendez-vous mensuel - le premier mercredi du mois - sous forme d'un petit-déjeuner formation animé par un « expert ». L'objectif de ces rencontres : briser l'isolement du chef d'entreprise, favoriser l'intégration dans les réseaux et le partage d'expérience.

6 rendez-vous ont été mis en place sur 2019 ; des rendez-vous qui ont rassemblé 43 chefs d'entreprise. Les principaux thèmes abordés : la fidélisation et la conquête clients, l'utilisation des réseaux sociaux dans sa communication, le suivi de ses indicateurs de gestion, l'optimisation de la relation avec son banquier.

● L'AFTERWORK DES LAURÉATS LAVALLOIS D'INITIATIVE MAYENNE

Le 19 juin, Laval Économie et Initiative Mayenne ont une nouvelle fois mis leurs énergies en commun pour réunir les lauréats du comité lavallois d'Initiative Mayenne : un afterwork sous le signe de la convivialité qui a rassemblé au Lactopôle plus de 80 personnes dans le cadre d'un Cluedo grandeur nature.



Prêt d'honneur Initiative Mayenne

La fusion de Laval Agglomération et du Pays de Loiron a amené Laval Économie à mettre en place un comité de prêt d'honneur unique associant des membres issus des 2 comités qui fonctionnaient antérieurement ; le nouveau comité est désormais présidé alternativement par Didier Caplan et Stéphane Briant, respectivement ancien président du comité de Laval Agglo et ancien président du comité de Loiron.

Le prêt d'honneur Initiative Mayenne est un prêt personnel à taux 0, sans intérêt ni garantie réelle ou personnelle, pour augmenter le niveau des fonds propres du créateur ou repreneur d'entreprise ; une intervention favorisant un effet levier bancaire et susceptible d'être complétée par le parrainage d'un chef d'entreprise ou cadre d'entreprise.

● BÉNÉFICIAIRES

Les personnes physiques ayant un projet de création ou reprise d'entreprise dans l'agglomération, quel que soit le secteur d'activité (excepté les activités de production agricole hors végétal spécialisé).

● MODALITÉS

- Adossement à un financement bancaire et/ou crédit-bail bancaire et/ou micro-crédit d'un montant au moins égal au montant du prêt d'honneur demandé.
- Demandeur majoritaire au capital de l'entreprise.
- Sollicitation au plus dans les 2 ans suivants la création ou la reprise de l'entreprise.
- Remboursement échelonné sur une période de 2 à 5 ans.

● MONTANT DU PRÊT

De 1 500 à 15 000 €, en fonction des caractéristiques du projet. Cumul possible avec des prêts du comité départemental Initiative Mayenne et de la Région.

LES CHIFFRES CLÉS 2019

37 prêts d'honneurs attribués pour un montant de **291 000 €**

dont

19 dossiers de création d'entreprise



13 dossiers de reprise d'entreprise



1 dossier croissance



254 prêts actifs pour un encours de **1 343 375 €**

2017
53 prêts d'honneurs attribués pour un montant de **429 500 €**

2018
51 prêts d'honneurs attribués pour un montant de **377 500 €**

2019
37 prêts d'honneurs attribués pour un montant de **291 000 €**

Les entrepreneurs sont plus actifs sur le marché de la création et reprise d'entreprise lorsque la situation de l'emploi est tendue ; ils se créent leurs propres opportunités professionnelles. La conjoncture économique ayant été favorable ces dernières années, on observe une baisse des demandes de prêts depuis 2017.

Benoît Landemaine

Dirigeant de la menuiserie Colas

Initialement chercheur en chimie, je n'étais pas du tout destiné à travailler dans le bâtiment. Souhaitant m'installer en Mayenne cependant, j'ai intégré la Fédération du Bâtiment avec pour mission d'accompagner les entreprises locales à se réorganiser suite à la première crise du bâtiment. C'est à cette occasion que j'ai rencontré la menuiserie Colas.

L'entreprise, créée il y a 80 ans, a une activité de menuiserie classique mais a aussi développé une spécificité portant sur la restauration du patrimoine historique. Quelques années plus tard, j'ai appris qu'elle était confrontée à des difficultés et qu'elle avait besoin de sang neuf. Souhaitant laisser de côté mon métier de consultant pour créer ma propre entreprise, je l'ai reprise à la barre du tribunal en janvier 2019 suite à sa liquidation.

J'avais entendu parler de Laval Économie et d'Initiative Mayenne par Eric Juhel de Solutions & Co, l'agence régionale de développement économique. J'ai donc pris contact pour financer mon projet. Dans ma démarche, j'ai apprécié le fait d'avoir un dossier unique pour mes différentes demandes de financement. J'ai gagné en réactivité. J'ai cependant dû défendre mon dossier devant 2 comités : un comité local (dans les locaux de Laval Économie) et un comité départemental (dans les locaux de la CCI où est hébergée Initiative Mayenne).

Les aides d'Initiative Mayenne et de Laval Économie ont été primordiales pour convaincre la banque. J'ai obtenu un prêt local de 15 000 €, un prêt départemental de 25 000 €, et un prêt régional (transmission) de 20 000 € soit au total 60 000 €. Ces prêts m'ont permis de sauvegarder l'intégralité des emplois (8 personnes en production). Aujourd'hui, l'entreprise a 10 mois de carnet de commandes devant elle.



Témoignages

Julien Belnou

Dirigeant de Bel'opur

J'ai créé mon entreprise en décembre 2012 et j'ai démarré une activité de nettoyage de panneaux photovoltaïques, de façades, de toitures, et d'extérieurs de maisons et bâtiments. En 2013, j'ai bénéficié d'un prêt d'honneur pour acheter ma première machine. A cette occasion, j'ai rencontré Laval Économie et le contact a été maintenu via le Club des jeunes entrepreneurs.

En 2019, j'ai fait appel au Prêt Croissance pour développer l'activité de Bel'opur. Dans ce cadre, j'ai vraiment apprécié la réactivité de la démarche : entre le dépôt du dossier et la présentation en comité 2 mois se sont écoulés mais du fait d'un retard qui m'incombe. À l'issue de la commission, la réponse a été instantanée et mon compte en banque a été crédité 3 semaines plus tard.

Aujourd'hui j'ai 3 salariés et grâce à ce prêt, j'ai changé le statut de mon entreprise : initialement en entreprise unipersonnelle, le déblocage des fonds m'a permis de passer en SARL. J'ai investi dans une machine de nettoyage écologique pour améliorer mes prestations et répondre aux demandes du marché.

Cet achat a généré la création d'un emploi et a recentré et développé notre activité en Mayenne et dans les départements limitrophes (notre activité s'étendait jusqu'à présent sur le Grand Ouest voire la moitié de la France).



Aide à l'immobilier économique



Mis en place en 2016 avec l'entrée en application de la loi NOTRe, le dispositif de soutien aux investissements immobiliers des entreprises a fait l'objet, en début 2019, de 2 évolutions. La première a porté sur l'élargissement du dispositif à l'ensemble du périmètre du nouvel EPCI résultant de la fusion avec la Communauté de Communes

du Pays de Loiron. Pour la seconde, il s'est agi de clarifier le caractère d'inéligibilité des activités relevant du secteur du commerce en précisant «qu'en dehors des activités de commerce de gros, toutes les activités de commerce sont inéligibles, qu'elles s'adressent aux particuliers ou aux entreprises».

LES CHIFFRES CLÉS 2019

14
projets
accompagnés

11 M€
de dépenses
éligibles

930 000 €
de subventions
attribuées

Liste des projets accompagnés :
Blanchisserie du Maine,
France Alliance, Alternatri,
ABC Métallerie, Defitrans, S-FOP
Sarl, Soniris, Buffet, BL Création,
Socramat, Arthuis-Poirier,
Sas Poupin, Bignon et Mabris.

Caractéristiques des projets bénéficiaires :

> **Taille des entreprises :**

- Moins de 50 salariés : **57 %**
- De 50 à 250 salariés : **28,5 %**
- Plus de 250 salariés : **14,5 %**

> **Localisation sur 10 communes différentes :**

- Laval, Changé, Bonchamp, St-Berthevin et 6 communes de l'ex Pays de Loiron (La Gravelle, St Cyr-le-Gravelais, Le Bourgneuf-la-Forêt, Loiron, Port-Brillet et St-Pierre-la-Cour)

> **Secteur d'activité :**

- Industrie : **43 %**
- Services : **57 %**



Des chiffres 2019 en net recul par rapport à l'année 2018 qui fait véritablement figure d'année exceptionnelle ; des projets moins nombreux, plus modestes portés majoritairement par des entreprises de moins de 50 salariés.

À noter cependant la bonne représentation du territoire de l'ex-Pays de Loiron.

Témoignage Yannick Pottier

Dirigeant de France Alliance 53



France Alliance 53 est une entreprise de transport express de proximité créée en 2003 et membre d'un réseau de 23 agences dans le Grand Ouest. Nous proposons principalement des prestations dédiées aux artisans et aux fournisseurs de pièces de l'industrie automobile.

J'ai connu les services de Laval Agglomération, et par extension de Laval Économie, via mon cabinet comptable dans le cadre du dispositif FIPEE. J'en ai été bénéficiaire au titre de la création d'emplois. Mon premier contact avec Laval Économie remonte à l'acquisition de mon premier terrain. C'est tout naturellement que je suis revenu vers Laval Économie pour solliciter une aide lors de la construction de mon nouveau bâtiment ; un bâtiment de 2 200 m² devenu nécessaire compte tenu de l'exiguïté de mon site actuel.

J'ai déposé ma demande en novembre 2018. Au premier abord, le dossier m'a paru un peu compliqué mais les conseils qui m'ont été prodigués m'ont vite facilité la tâche. Le montant des travaux éligibles était de 895 000 € et le taux d'intervention de Laval Agglomération s'est élevé à 14% pour une subvention totale de 125 300 €. C'est la SCI que j'ai créée à cette occasion qui a touché directement les fonds et me les restitue sous forme d'allègement de loyers. J'ai pu ainsi renouveler régulièrement ma flotte de véhicules et accélérer l'embauche de nouveaux salariés. France Alliance 53 dispose actuellement de 24 véhicules de 2 à 20 m² et d'une trentaine de salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 3 M€ (en novembre 2018, au moment du dépôt de dossier, l'effectif était de 21 CDI + 1 CDD). Enfin, j'ai mis un point d'honneur à ne faire intervenir que des entreprises locales dans la construction de ce nouveau bâtiment afin qu'elles bénéficient elles aussi indirectement de l'aide que j'ai pu toucher.





6

FAVORISER L'INNOVATION

Prêt Initiative Innovation

Prêt personnel à 0%, sans intérêt ni garantie réelle ou personnelle, pour renforcer les fonds propres du chef d'entreprise et/ou financer leur Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

● BÉNÉFICIAIRES

Les personnes physiques ayant un projet de création ou développement d'une entreprise de moins de 5 ans exerçant une activité à caractère innovant ou à fort contenu technologique.

● MODALITÉS

- Adossement à un financement bancaire, une levée de fonds ou un prêt participatif d'un montant au moins égal au montant du prêt d'honneur demandé. Le prêt d'honneur sollicité ne peut dépasser le double des capitaux propres.
- Demandeur majoritaire au capital de l'entreprise.
- Remboursement échelonné sur une période de 5 ans maximum.

● MONTANT DU PRÊT

Prêt moyen de 30 000 € par projet mais possibilité de solliciter plusieurs fois le comité jusqu'à 100 000 €.

CHIFFRES CLÉS 2019

7 projets soutenus en 2019 pour **135 000 €** de prêts attribués



Depuis l'origine **52** prêts innovation pour un encours de **546 033 €**



- Liste des projets accompagnés :
- Agogy (20 000 €)
 - Mirage Holograms (30 000 €)
 - Griphe Conseil (30 000 €)
 - Wyrd Ark (15 000 €)
 - Max'sens Innovations (15 000 €)
 - Hello Conso (10 000 €)
 - HPR Solutions (15 000 €)



Témoignage Stéphane Legrand

Fondateur d'Agogy
Bénéficiaire d'Initiative Innovation en 2019

J'ai créé Agogy en janvier 2018. La startup est incubée par LMT depuis 2 ans, appuyée techniquement et dans la R&D par Clarté et accompagnée par le Village by CA depuis janvier 2020. Agogy est une entreprise intervenant en formation professionnelle avec une spécialité en prévention des risques. Elle propose à ses clients de les accompagner en ingénierie pédagogique et en mutation digitale. Elle est aussi créatrice d'outils pédagogiques utilisant les nouvelles technologies. C'est dans ce cadre que j'ai sollicité le prêt Initiative Innovation pour la création d'un outil de formation incendie en Réalité Virtuelle via le XR Fire Trainer. Je connaissais Initiative Mayenne car j'avais déjà bénéficié d'un prêt pour mon ancienne société de conseil en prévention des risques revenue fin 2017. J'ai sollicité 20 000 € sur un besoin total de 120 000 €. Cette enveloppe m'a permis de lancer la commercialisation de ma solution et de renforcer mon fonds de roulement. Un prêt bancaire et un apport personnel ont financé le reste du projet. Le montage du dossier a été très facile.

Quand j'ai développé le XR Fire Trainer, je pensais qu'il n'intéresserait que les organismes de formation. Aujourd'hui je me rends compte que le marché est beaucoup plus large et englobe aussi bien les collectivités locales que les hôpitaux ou les entreprises qui ont internalisé leurs formations. Et le dispositif peut être amorti au bout de 50 formations seulement. Mon objectif est de développer à l'avenir d'autres applications embarquées qui s'incrémenteront sur le dispositif actuel pour en faire une solution complète. Agogy est l'exemple parfait de la mobilisation de l'écosystème local, c'est d'ailleurs une opportunité créée par cet écosystème.

Le Village by CA

Cofondé par Laval Économie, Laval Mayenne Technopole et le Crédit Agricole Anjou Maine, le Village by CA Laval est une association loi 1901 qui accompagne depuis juillet 2018 les startups locales. Il œuvre pour accélérer leur développement économique, leur ouvre son réseau de partenaires et de clients grands comptes en France et à l'international, et leur donne accès à un environnement de travail propice à l'innovation, la collaboration et la créativité.



Témoignage Vladimir Chabrun

Maire du Village by CA Laval



Le Village by CA, c'est 35 villages déjà ouverts en France, 5 qui vont bientôt s'ouvrir et 25 bureaux à l'international. Le premier village a ouvert ses portes en 2014 à Paris. Sur la caisse Anjou-Maine du Crédit Agricole qui rayonne sur 3 départements, il y a un village par département. Le village de Laval est le 27^e village de France. Heypster (un réseau social communautaire respectant la vie privée) est la 1^{re} startup à avoir intégré le village lavallois le 1^{er} janvier 2019.

La différence entre la mission du Village by CA et celle de Laval Mayenne Technopole : le Village est un accélérateur de startups tandis que Laval Mayenne Technopole est un incubateur. Un incubateur suit la startup de l'idée de départ à sa concrétisation. Le rôle d'un accélérateur est d'accompagner les startups qui ont déjà réalisé un chiffre d'affaires et font preuve d'un potentiel de développement. Pour éclairer cette complémentarité, 95% des startups que nous accueillons ont vu le jour à la Technopole. Une startup qui intègre le Village bénéficie d'un suivi sous la forme de coaching et de mises en relation avec des clients grands comptes et des partenaires locaux. En plus de bureaux équipés de toutes les facilités technologiques, elle a accès à la communauté des villages dans toute la France pour ses rendez-vous professionnels.

Ce qui explique le succès du concept, c'est que le Village by CA est acteur et partie-prenante de la vie locale et participe à l'essor de l'emploi sur le territoire. Il favorise l'implantation et le développement de projets innovants sur Laval Agglomération. En terme de résultats, le fonctionnement est prometteur : le taux de survie des entreprises que nous hébergeons est de 85%. L'une des startups que nous avons accueilli a quitté notre accélérateur au 31 décembre 2019, au bout de seulement 1 an d'accompagnement, son activité rencontrant un grand succès et des investisseurs lui ayant déjà fait confiance.

En 2019, nous avons accompagné 7 projets (dont 3 d'entre eux utilisent la réalité virtuelle) : Bliss, Inod, Heypster, Womup, Maycar, Shortways et Agogy.

3 Startups du Village by CA

WOMUP

Il s'agit d'un marketplace de produits et solutions axés sur la santé autour de 4 domaines : Boire (boissons), Manger (produits alimentaires), Bouger (sport, activité physique), Aimer (bien-être & cosmétiques) et relevant de projets entrepreneuriaux ou associatifs portés par des femmes. Pour pouvoir être commercialisés sur ce marketplace, les projets doivent être initiés par des femmes, avoir des bénéfices et allégations santé validés par des études, des brevets et une démarche engagée dans le développement durable. Une part des bénéfices de la plateforme servira à soutenir de nouveaux projets de femmes.

MAYCAR

MAYCAR est un bureau d'études centré sur la fabrication de véhicules poids lourds et utilitaires. L'entreprise a développé une application, TRUCK-S, solution digitale facilitant l'étude d'un véhicule industriel en avant-vente. MAYCAR vérifie simplement et rapidement, à partir d'un data center sécurisé regroupant les catalogues produits des constructeurs et équipementiers, la faisabilité d'un projet dans le but d'une présentation commerciale auprès d'un client. TRUCK-S fonctionne comme un configurateur, avec un système de correspondance qui trouve la meilleure compatibilité entre un châssis et ses équipements.

SHORTWAYS

La mission de SHORTWAYS est d'accompagner l'utilisateur d'applications d'entreprises (SAP, Oracle, Salesforce, Microsoft, etc.) en lui donnant accès le plus simplement possible aux informations utiles, directement dans son application de travail (PC, téléphone, tablette), au bon moment. Le SHORTWAYS Assistant est un assistant digital qui simplifie la formation, l'adoption et la prise en main d'applicatifs métiers via une solution d'aide embarquée. Il informe directement les utilisateurs dans leur logiciel métier des dernières nouveautés, permet de les former en accédant en 1 clic, contextuellement, à des contenus de formation. Il les guide, pas à pas, en temps réel et leur fournit des réponses immédiates aux questions les plus fréquentes au sein même de leur application.



La Mayenne Innove a récompensé, le 21 novembre 2019, 5 entreprises et/ou startups innovantes du territoire.



Organisé aux Ondines à Changé, cet évènement, porté par Ouest France et soutenu financièrement par Laval Agglomération et Laval Économie, a pour objectif de valoriser et récompenser les entreprises innovantes de la Mayenne.

Pour sa 3^e édition, la manifestation a enregistré un record de dossiers avec un total de 43 candidats. Les entreprises primées par le jury (dont fait partie Laval Économie) ont été : Artify dans la catégorie « nouveaux produits ou services », Ermo dans la catégorie « nouveaux produits ou service, entreprises établies », les Serres au Comptoir dans la catégorie « commerce et artisanat », Agro-Logic dans la catégorie « innovation sociale et environnementale », Neolix dans la catégorie « nouvelles industries ». Le prix du public a été attribué aux Serres au Comptoir. Lors de cet évènement, Yannick Borde a mis à l'honneur l'entreprise GYS et l'a félicité pour sa culture d'innovation.



Autres évènements 2019

LA NUIT DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Le 3 décembre 2019, Laval Économie a participé à la 1^{ère} édition de la « Nuit de la transmission d'entreprises » organisée à La Fabrique, à Bonchamp-lès-Laval à l'initiative de l'association « J'entreprends en Mayenne ».

Cette rencontre a permis d'accueillir et de faire se rencontrer 80 personnes, cédants ou futurs repreneurs d'entreprise. Elle s'est prolongée par une table ronde « Histoires de transmissions et de reprises » suivie d'un speed-meeting (confidentiel et sur inscription) et a été ponctuée par une mise à disposition de conseils d'experts : avocats, banquiers, comptables, ...



LAVAL AUTOMOBILE UNE 10^E ÉDITION CONSACRÉE À LA NÉCESSAIRE (R)ÉVOLUTION DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ.



L'histoire de l'industrie et des entreprises est riche de révolutions technologiques et de repositionnements de marché à 180°. Ainsi Opel est passée de la production de machines à coudre à la fabrication de voitures et Peugeot a transformé un moulin en aciérie pour finir par s'intéresser à l'automobile.

Les défis de la période actuelle sont annonciateurs de transformations voire même de révolutions de grande ampleur notamment pour le secteur de l'automobile (développement des services associés, prise en compte des matériaux polymères...). Cette problématique de changement a été au cœur de la 10^e édition du colloque Laval Automobile, le 3 octobre 2019. Georges AMAR, chercheur associé et titulaire de la chaire « Théorie et méthode de la conception innovante » à l'École des Mines ParisTech a ouvert les échanges puis deux tables rondes ont abordé la contribution du numérique aux nouveaux services de mobilité et les évolutions de l'industrie de la mobilité.





LES RÉSEAUX DE
VOTRE RÉUSSITE

23 place du Général Férié - 53000 LAVAL
02 43 49 86 00 - contact@laval-economie.fr
www.laval-economie.fr